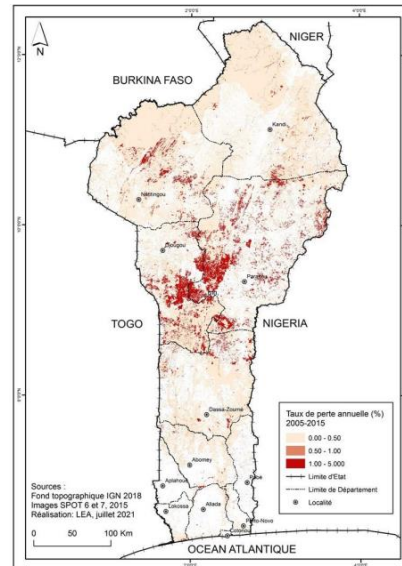




PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DANS LES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT AU BENIN

- Le Programme d'Actions du Gouvernement du Bénin (PAG Bénin 2021-2026) mise sur la croissance de l'Agriculture et du Tourisme. Or le déclin de la biodiversité et des services écosystémiques pourrait ralentir la dynamique de ces secteurs.
- Une nouvelle étude évaluant l'état, les tendances et les menaces pesant sur la diversité biologique vient alimenter le dialogue multi-acteurs entre science et politique pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.
- L'agriculture et l'aquaculture (filiales du coton et des cultures vivrières en particulier), l'utilisation des ressources biologiques (exploitation du bois en particulier), et le développement résidentiel et commercial sont identifiées par cette étude comme principales menaces à la biodiversité béninoise.
- L'objectif est d'inciter les parties prenantes de ces secteurs à prendre des engagements volontaires pour enrayer le déclin de la biodiversité d'ici à 2030 et promouvoir une économie durable au Bénin.



Intégrer la biodiversité dans les prises de décisions des acteurs économiques pour réduire la perte de biodiversité au Bénin

Figure 1: Taux de perte annuelle des formations naturelles (2005-2015)

UNE DIVERSITE BIOLOGIQUE FRAGILE ET SOUS PRESSION

Les écosystèmes du Bénin sont répartis en 11 phytodistricts floristiquement homogènes, marqués par la raréfaction des écosystèmes forestiers riches en biodiversité. Les 3000 reliques de forêts (forêts sacrées) concentrées dans le sud du pays sont de grands réservoirs d'espèces menacées de faune et de flore (DGFRN, 2014).



Photo drone du paysage de la région de l'Atacora, au nord-ouest du Bénin

Les paysages de savane caractérisent près de 50% du pays selon les données du cinquième rapport national sur la biodiversité (DGFRN, 2014). Entre 2005 et 2015,

la mangrove et les forêts claires et savanes boisées ont présenté les taux annuels de perte d'habitat les plus élevés (5,05 et 4,71% respectivement).

Le pays compte 4 sites de zones humides exceptionnels (RAMSAR), et 6 zones clés pour la biodiversité (ZCN), protégées par différentes initiatives de conservation. Cependant, malgré l'existence des cadres réglementaires, cette diversité biologique subit les fortes pressions induites par les activités humaines, alors même que l'agriculture, l'élevage et la pêche sont identifiées par le PAGB 2021-2026 comme des piliers de croissance pour le pays.

Les pressions sur la biodiversité s'accompagnent d'une fragilisation des services écosystémiques dont bénéficient les populations, ce qui met en péril leurs moyens de subsistance mais aussi les ambitions de développement nationales.

REDUIRE LES MENACES À LA BIODIVERSITÉ

Conçu pour inverser ces tendances et promouvoir des économies durables et résilientes, le projet BIODEV2030 vise à accélérer l'intégration de la diversité biologique (BIO-) dans les secteurs clés pour le développement du pays (-DEV) dans 16 pays pilotes, dont le Bénin.

Dans le cadre de BIODEV2030, une évaluation scientifique des menaces sectorielles pesant sur la biodiversité du Bénin a été menée afin d'éclairer le processus de dialogue multi-acteurs devant aboutir à des engagements volontaires. Confiée au Laboratoire d'Ecologie Appliquée de l'Université d'Abomey-Calavi, l'étude a identifié et hiérarchisé les pressions ayant les impacts les plus importants sur la diversité biologique et les secteurs économiques qui en sont à l'origine. Trois types de sources et approches méthodologiques ont été utilisées : (1) la revue de la littérature, (2) les enquêtes auprès des experts et (3) la métrique STAR (*Species Threat Abatement and Restoration*). STAR évalue le bénéfice potentiel d'actions de restauration d'habitats naturels et de réduction des menaces pesant sur la biodiversité (Mair et al., 2021).

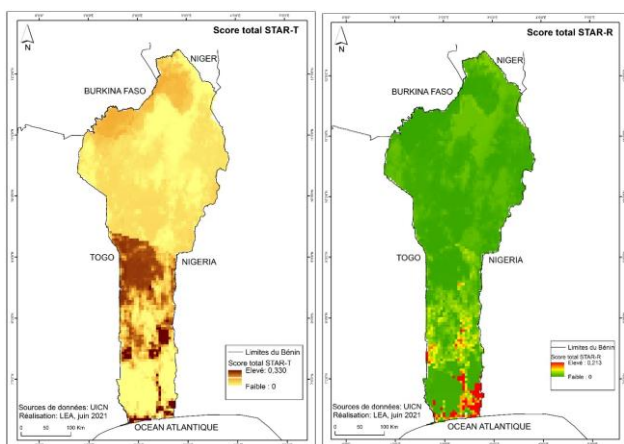


Figure 2. Répartition spatiale du score STAR de réduction des menaces (à gauche) et du score STAR de restauration des habitats naturels (à droite). Les zones sombres à gauche présentent un fort potentiel de réduction des pressions, et les zones rouges à droite un fort potentiel de restauration.

Le score de réduction des menaces représente 79 % du score total STAR du Bénin, ce qui indique que la plus grande contribution à la conservation des espèces pourrait être faite par la réduction des menaces et non la restauration des habitats qui ne représente que 21 % du score global.

Les trois méthodes convergent dans l'ensemble pour identifier les menaces principales sur la diversité biologique comme suit : (1) l'agriculture et l'aquaculture, (2) l'utilisation des ressources biologiques, (3) le développement résidentiel et commercial et (4) les modifications des systèmes naturels.

Les secteurs économiques associés, qui devraient être mobilisés en priorité afin d'adopter des pratiques intégrant mieux la biodiversité, sont par ordre d'importance l'utilisation des ressources biologiques (secteur forestier, bois d'œuvre), l'agriculture (coton-culture essentiellement au nord et culture vivrières au sud), et le développement résidentiel et commercial (secteur de l'urbanisation).

RECOMMANDATIONS

Pour conserver la biodiversité du Bénin, l'étude recommande au plan institutionnel de :

- Favoriser le dialogue entre parties prenantes pour identifier des actions de réduction des menaces dans les secteurs économiques suivants : (i) Agriculture et aquaculture avec un accent sur le coton et les cultures vivrières, (ii) l'exploitation forestière, (iii) le secteur de l'urbanisation et (iv) des infrastructures ;
- Renforcer les capacités des acteurs économiques et des ONGs dans l'adoption des bonnes pratiques pour les différents secteurs concernés et responsabiliser les communautés dans la conservation et la gestion des ressources naturelles ;
- Faire respecter les réglementations visant à préserver la biodiversité dans les aires protégées et les renforcer par l'adoption d'un nouveau code forestier et des états généraux organisés par l'administration avec toutes les parties prenantes ;
- Impliquer les structures gouvernementales (Ministères et démantèlement des secteurs économiques et environnementaux) dans toutes les actions suscitées afin de consolider les assises juridiques autour de celles-ci.

Au plan scientifique et technique :

- Identifier les zones géographiques présentant des lacunes dans la connaissance de la diversité des différents groupes biologiques par les institutions de recherche d'ici 2025
- Compléter les approches de conservation in-situ de la biodiversité par des stratégies durables de conservation ex-situ.

À propos de BIODEV2030

BIODEV2030 appuie l'intégration de la diversité biologique à travers des engagements sectoriels issus de dialogue multipartite dans les pays pilotes. Financé par l'Agence française de développement (AFD), le projet est mis en œuvre par l'UICN, le Fonds mondial pour la nature - France (WWF-France) et Expertise France.

L'UICN met en œuvre le projet au Bénin (en partenariat avec Eco-Bénin), au Burkina Faso, en Ethiopie, au Fidji, en Guinée Conakry, au Kenya, au Mozambique et au Sénégal.

Pour plus d'informations sur le projet au Bénin, veuillez contacter :

Is Deen AKAMBI : isdeen.akambi@ecobenin.bj

Gautier AMOUSSOU : ecobenin@yahoo.fr

Cap. Augustin OROU MATILO : matilorou@yahoo.fr

Référence :

UICN, 2021 : [Evaluation et hiérarchisation des menaces portant sur la biodiversité au Bénin](#)

DGFRN, 2014 : Cinquième rapport national sur la biodiversité